

Caractéristiques des services de garde offerts en centre pour les enfants âgés de 0 à 5 ans au Canada, 2021 à 2022



par Thomas J. Charters et Leanne C. Findlay

Date de diffusion : le 22 mars 2023

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Caractéristiques des services de garde offerts en centre pour les enfants âgés de 0 à 5 ans au Canada, 2021 à 2022

par Thomas J. Charters et Leanne C. Findlay

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202300300001-fra>

Résumé

Au cours des dernières décennies, le recours aux services de garde pour les enfants âgés de 0 à 5 ans a considérablement augmenté, notamment en ce qui concerne les services de garde en centre. En 2021, le gouvernement fédéral s'est engagé à verser 27,2 milliards de dollars en financement au moyen d'ententes bilatérales conclues avec les provinces et les territoires afin de créer un système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. La présente étude décrit les résultats de l'Enquête canadienne sur la prestation de services de garde (ECPSG) de 2022, qui est la première enquête nationale à fournir un aperçu des services de garde d'enfants au Canada. Les données comparables à l'échelle nationale sont essentielles en tant que données repères sur l'état des services de garde au Canada pour mesurer le changement au fil du temps et orienter l'élaboration de politiques futures. Les résultats laissent supposer qu'il y avait 12 664 services de garde d'enfants en centre partout au Canada accueillant des enfants âgés de 0 à 5 ans en avril 2022. Environ 9 centres sur 10 offraient des services de garde à plein temps, les deux tiers offraient des services de garde à temps partiel et le tiers offrait des services de garde avant ou après l'école. Les options moins courantes comprenaient les services de garde en haltes-garderies ou les services de garde à horaires flexibles (16 %), et les services de garde pendant les soirées, les fins de semaine ou la nuit (2 %), ce qui semble indiquer qu'il y a peu d'options de services de garde offerts en centre pour les parents qui ont un horaire de travail atypique. Environ la moitié des centres étaient sans but lucratif ou étaient administrés par l'État et avaient pris des mesures d'adaptation pour accueillir au moins un enfant ayant une incapacité, et plus des deux tiers de leur personnel étaient titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade supérieur en éducation de la petite enfance. Pour ce qui est des répercussions liées à la pandémie de COVID-19, 95 % des services de garde en centre ont subi au moins une répercussion négative dans l'année précédant l'enquête, 42 % ont signalé d'une à trois répercussions négatives et 53 % ont signalé quatre répercussions négatives ou plus. Même si l'ECPSG permet d'obtenir des renseignements nationaux récents sur la prestation de services de garde (avril 2022), on a constaté plusieurs limites en ce qui concerne la base de sondage et le questionnaire qui serviront à orienter les futures activités de collecte des données.

Mots clés : apprentissage et garde des jeunes enfants, service de garde en centre, service de garde agréé, services

Auteurs

Thomas J. Charters et Leanne C. Findlay font partie de la Division de l'analyse de la santé, de la Direction des études analytiques et de la modélisation, à Statistique Canada.

Remerciements

Les auteurs tiennent à exprimer leur sincère gratitude et leurs remerciements aux experts de politique en matière de services de garde qui ont généreusement contribué à élaborer l'enquête et à examiner les versions antérieures du présent article. Ils aimeraient également souligner le financement et le soutien du Secrétariat fédéral responsable de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants et d'Emploi et Développement social Canada.

Introduction

Une hausse de la participation des femmes au marché du travail canadien, particulièrement celle des mères, et une hausse de la participation des parents seuls (Friendly et al., 2020; Statistique Canada, 2022a) ont contribué à une augmentation de la demande des services de garde au Canada. En plus de servir à garder les enfants pendant les heures de travail, le service de garde est utilisé par de nombreuses familles pour d'autres raisons, comme la socialisation et le développement des compétences des enfants. Parmi les enfants de moins de six ans, le recours aux services de garde fournis par une personne sans lien de parenté a augmenté pour passer de 42 % en 1994 et 1995 (Bushnik, 2006) à 52 % en 2022 (Statistique Canada, 2022b). Plus précisément, le recours aux services de garde en centre pour les enfants âgés de 0 à 5 ans est devenu plus commun, ayant passé de 6 % des enfants en 1973 à près de la moitié de tous les enfants ayant recours aux services de garde en 2019 (Cleveland, 2022; Findlay, 2019). Le nombre de places en services de garde en centre a également connu une forte croissance pour passer à environ 600 000 places pour une journée complète ou une demi-journée à échelle du pays en 2019, ce qui était suffisant pour 27 % des enfants âgés de 0 à 5 ans au Canada (Friendly et al., 2020).

En 2021, le gouvernement fédéral s'est engagé à verser 27,2 milliards de dollars en financement au moyen d'ententes bilatérales conclues avec les provinces et les territoires afin de créer un système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (ministère des Finances, 2021; Emploi et Développement social Canada, 2022). Ces investissements appuieront la vision établie dans le Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (Emploi et Développement social Canada, 2017) pour que les services de garde soient accessibles, abordables, inclusifs, souples et de grande qualité. Une série de rapports précurseurs produits par la Childcare Resource and Research Unit, intitulés *Early Childhood Education and Care in Canada*, font état des services de garde agréés environ tous les deux ans depuis 1991. Ils fournissent notamment des renseignements sur les places, le financement, les règlements et la dotation, et ils brossent un portrait des politiques et de la prestation de services de garde au sein des secteurs de compétence. Les renseignements sont principalement fondés sur des données administratives provinciales et territoriales, ce qui fait en sorte qu'il est difficile d'établir des comparaisons entre les secteurs de compétence en raison des différences quant à la façon dont les concepts et les catégories clés en matière de services de garde sont définis. Les données comparables à l'échelle nationale sont essentielles en tant que données repères sur l'état des services de garde au Canada pour mesurer le changement au fil du temps et orienter l'élaboration de politiques futures.

Au Canada, les services de garde sont souvent décrits selon trois catégories : services de garde en centre, en milieu familial agréés (ou réglementés)¹ et en milieu familial non agréés. Les services de garde en centre comprennent les garderies, les programmes préscolaires et les centres de la petite enfance (CPE), au Québec. En général, les centres de services de garde sont situés dans un immeuble non résidentiel; ils sont d'une taille plus grande que les services de garde en milieu familial pour ce qui est du nombre d'enfants accueillis et du nombre d'employés; et ils respectent des normes réglementaires propres aux centres de services de garde pour la prestation de services, par exemple, les ratios éducateurs-enfants ainsi que les normes en matière de santé et de sécurité. Les services de garde en milieu familial agréés et non agréés se distinguent par les règlements provinciaux et territoriaux liés à la prestation de services; l'admissibilité au financement de fonctionnement; la surveillance et la supervision par un organisme, une province ou une municipalité; et les enquêtes sur les plaintes (Friendly et al., 2020). Le reste de ce rapport portera sur les services de garde en centre qui accueillent des enfants âgés de 0 à 5 ans (et possiblement des enfants plus âgés), bien que des analyses futures des ensembles de données actuels seront réalisées afin d'examiner les services de garde en milieu familial.

1. Dans la documentation, on emploie les termes « réglementés » et « agréés » pour décrire les environnements des services de garde qui respectent les exigences des secteurs de compétence en matière de services de garde; un permis est alors délivré au fournisseur ou à son organisme de réglementation (p.ex. une agence de services de garde). Toutefois, le terme « agréés » a été employé dans l'enquête et est donc employé dans le présent rapport.

Caractéristiques des services de garde en centre

Statut d'organisme sans but lucratif

Les services de garde en centre peuvent être détenus et exploités de manière privée ou publique (voir Friendly, Vickerson, Mohamed, Rothman et Nguyen [2021]). Les services de garde « publics » comprennent les centres exploités par un organisme gouvernemental, par exemple, une municipalité ou un conseil scolaire, tandis que les services de garde « privés » comprennent tous les fournisseurs de services sans but lucratif (p. ex. les organismes sans but lucratif, les organismes de bienfaisance ou les coopératives) et à but lucratif. Les services de garde sans but lucratif ont tendance à embaucher un personnel plus qualifié (Cleveland, Forer, Hyatt, Japel et Krashinsky, 2007), à connaître un roulement de personnel moins important et à offrir des salaires plus élevés (Huntsman, 2008; Kershaw, Forer et Goelman, 2004). Ces facteurs sont susceptibles de contribuer au niveau de qualité global plus élevé des services de garde en centre sans but lucratif (Doherty, Friendly et Forer, 2002). Des services de garde de qualité supérieure ont déjà démontré avoir des associations avantageuses avec la socialisation, les fonctions cognitives, le développement et les résultats académiques (Peisner-Feinberg et al., 2001; van Huizen et Plantenga, 2018).

Services fournis

Les services de garde peuvent également être décrits en fonction de la souplesse et du nombre d'heures consacrées à fournir les services, y compris les services de garde à plein temps ou à temps partiel, selon des horaires irréguliers, ou offerts pendant des heures non conventionnelles (c.-à-d. les services de garde pendant les soirées, les fins de semaine ou la nuit). D'après Lero et ses collègues (2021), en 2016 et en 2017, 38 % des enfants d'âge préscolaire au Canada avaient au moins un parent qui travaillait selon un horaire atypique (p. ex. horaire régulier de soir ou de nuit, horaire irrégulier ou quarts rotatifs), ce qui représentait plus de 625 000 familles. Cela a eu des conséquences importantes pour les besoins en matière de services de garde et les tendances liées à l'utilisation de ceux-ci. Les mères qui travaillent des heures atypiques sont moins susceptibles de recourir à des services de garde en général, et lorsqu'elles y ont recours, sont moins susceptibles d'y recourir sur une base régulière (Lero et al., 2021; Zhang, Garner, Heidinger et Findlay, 2021). Lero et ses collègues (2021) estiment qu'en 2019, 2 % des centres offraient des services de garde pendant les heures non conventionnelles. Il manque de données nationales actuelles pour décrire la disponibilité d'options de services de garde pendant les heures non conventionnelles.

Places dans les services de garde

Le nombre de places disponibles dans les services de garde pour répondre aux besoins des enfants canadiens est d'une importance cruciale pour les familles, les fournisseurs de services et les décideurs. Dans le rapport intitulé *Early Childhood Education and Care in Canada, 2019* (Friendly et al., 2020), on a estimé qu'il y avait 1,5 million de places dans les services de garde agréés pour les enfants âgés de 0 à 12 ans en 2019. Il s'agissait d'une augmentation d'environ 156 000 places depuis 2016. Les services de garde offerts en centre représentaient 91 % de ces places, bien que l'on ignore toujours combien de places sont disponibles ou consacrées aux services de garde à plein temps ou à temps partiel de manière uniforme dans l'ensemble du pays.

Il existe très peu de renseignements pour décrire les caractéristiques des enfants en services de garde agréés, comme leur statut socioéconomique, leur identité autochtone ou statut d'immigrant et leur situation vis-à-vis de l'incapacité. Un pilier du Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants est la prestation de services de garde inclusifs pour les enfants, quels que soient leurs

antécédents et leurs capacités. Dans le budget de 2022, on a annoncé un financement de 625 millions de dollars sur quatre ans pour permettre aux provinces et aux territoires d'investir dans les services de garde pour enfants, particulièrement les enfants ayant une incapacité (ministère des Finances, 2022). Il existe très peu de renseignements pour décrire le recours aux services de garde chez les enfants ayant une incapacité, bien qu'une enquête pilote de Statistique Canada à venir permettra de saisir des renseignements déclarés par les parents concernant le recours aux services de garde d'enfants et les obstacles rencontrés par cette population. Malgré le fait que la comparabilité des renseignements à l'échelle du pays présente des défis, sur le plan de la prestation de services, certaines provinces et certains territoires saisissent des renseignements administratifs liés à la prestation de services de soutien dans le cadre des services de garde pour enfants (voir Friendly et al., 2020). Il est important de tenir compte non seulement du nombre d'enfants ayant une incapacité qui sont inscrits, mais également de la mesure dans laquelle les services de garde en centre disposent de politiques, de pratiques et de mesures de soutien pour assurer la qualité et l'inclusion (Irwin & Lero, 2021).

Frais des services de garde

La capacité d'une famille à payer des services de garde d'enfants et à y recourir repose largement sur le montant facturé par le fournisseur du service de garde. Cela comprend le montant payé par le parent (c.-à-d. les frais déboursés par le parent) et toute subvention² reçue par le parent ou le fournisseur du service de garde, et varie souvent selon l'âge de l'enfant. Les frais sont essentiellement déterminés par le marché, dont des frais médians pour les poupons allant de 189 \$ par mois dans l'ensemble de la province du Québec à 1 948 \$ à Toronto en 2021 (Macdonald et Friendly, 2022).

Contrairement à d'autres secteurs de compétence canadiens, le gouvernement du Québec offre un programme de places à contribution réduite pour les enfants âgés de 0 à 5 ans inscrits à des CPE et à des centres à but lucratif (garderies). En 2022, le tarif était de 8,70 \$ par jour (ministère des Finances, 2022). Environ le tiers des places dans les services de garde agréés ne sont pas offertes au tarif réduit en raison du nombre limité de places subventionnées afin de répondre à la demande, bien que les parents qui paient des frais du marché soient admissibles à un crédit de taxe qui couvre jusqu'à 90 % de leurs frais (Macdonald et Friendly, 2020; Mathieu, 2021).

Personnel, titres scolaires et rémunération

Une lacune évidente dans la documentation existante est le manque de renseignements nationaux récents sur le personnel des services de garde, y compris le nombre d'employés dans le domaine des services de garde pour enfants qui travaillent dans des centres, la formation et les titres scolaires, ainsi que la rémunération. Le personnel ayant un grade de niveau supérieur en éducation de la petite enfance (EPE) tend à offrir des services de garde plus personnalisés, interactifs et appropriés au stade du développement de l'enfant (Bigras et al., 2010; Fukkink et Lont, 2007), et les milieux qui comptent des employés ayant un niveau de scolarité et de formation professionnelle plus élevé en EPE ont été associés à des services de garde de plus grande qualité (Huntsman, 2008; Slot, 2018). Par ailleurs, des salaires plus élevés sont un élément important pour attirer et maintenir en poste un personnel qualifié et pour réduire le roulement du personnel (Flanagan, Beach, et Varmuza, 2013; Friendly, 2019). Des renseignements à jour sur les niveaux de dotation, les titres scolaires et les salaires sont essentiels pour

2. Toutes les provinces et tous les territoires à l'extérieur du Québec (qui offre un programme de places à contribution réduite) offrent un soutien aux familles admissibles en subventionnant les frais des services de garde. Il peut s'agir d'une subvention couvrant les frais en entier ou d'une subvention partielle. Différents territoires et différentes provinces et municipalités peuvent définir et distribuer des subventions de différentes façons, et dans la plupart des secteurs de compétence canadiens, l'admissibilité des parents est fondée sur un examen du revenu ou des moyens.

orienter les stratégies relatives au personnel des services de garde qui visent à accroître le recrutement et le maintien en poste d'éducateurs ayant reçu une formation en éducation de la petite enfance.

Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les services de garde

La pandémie de COVID-19 a entraîné des baisses importantes de l'activité de la population active en général au Canada (Lemieux, Milligan, Schirle et Skuterud, 2020). Au cours des premiers mois de la pandémie, la plupart des secteurs de compétence ont exigé la fermeture temporaire des services de garde en centre et des écoles et — dans certaines provinces et certains territoires — des services de garde en milieu familial. Environ 72 % des services de garde en centre ont fermé à compter d'avril ou de mai 2020, la plupart des autres centres étant demeurés ouverts uniquement pour fournir des services de garde aux enfants des travailleurs essentiels (Friendly, Forer, Vickerson et Mohamed, 2021). À la suite de baisses considérables de l'inscription d'enfants et de pertes potentielles de revenu (Macdonald et Friendly, 2021), la plupart des services de garde ont déclaré avoir licencié des employés (Friendly, Forer, et al., 2021), comme le démontrent les fortes diminutions de l'emploi et de la rémunération dans le secteur des services de garde (Statistique Canada, 2021; Uppal et Savage, 2021). Même en 2021, 73 % des services de garde en centre ont déclaré que le taux d'inscription était un peu ou beaucoup plus faible que celui observé avant la pandémie (Vickerson, Friendly, Forer, Mohamed et Nguyen, 2022).

De toute évidence, la pandémie de COVID-19 a perturbé la prestation des services de garde d'enfants au Canada. Les résultats de l'Enquête canadienne sur la prestation de services de garde (ECPSG) permettent d'examiner l'état des services de garde au début de 2022. L'enquête portait également sur les répercussions négatives de la pandémie de COVID-19 en ce qui concerne les caractéristiques des services de garde en centre.

Matériel et méthodes

Sources de données

L'ECPSG de 2022 est une enquête transversale menée par Statistique Canada en partenariat avec Emploi et Développement social Canada (Statistique Canada, 2022c). L'ECPSG donne un aperçu des services de garde au Canada pour les enfants âgés de 12 ans ou moins aux échelles nationale, provinciale et territoriale. Les données ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire électronique, ainsi que d'un suivi téléphonique pour traiter les cas de non-réponse totale ou partielle. La collecte a eu lieu d'avril à juillet 2022.

La population cible comprenait les fournisseurs de services de garde en centre et les services de garde en milieu familial agréés et non agréés³. La base de sondage a été établie en fonction (1) des entreprises définies comme des services de garderie (code 62441 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord [SCIAN]) dans le Registre des entreprises de Statistique Canada en date de février 2022 ayant déclaré au moins 2 500 \$ en revenu annuel et (2) des listes provinciales et territoriales de fournisseurs de services de garde agréés accessibles au public. D'autres renseignements sur la base de sondage sont disponibles ailleurs (Statistique Canada, 2022c). Un échantillon de 20 000 services de garde a été sélectionné, avec un taux de réponse de 42 %. L'échantillonnage a été stratifié par la probabilité de faire partie de l'un des trois types de services de garde (services de garde en centre, en milieu familial agréés et en milieu familial non agréés) et par province ou région territoriale. L'information

3. Les services de garde en milieu familial agréés et non agréés sont exclus de la présente étude.

auxiliaire liée à l'emploi et au revenu a été utilisée pour prédire le type de service de garde. D'autres stratifications ont été faites selon le titre d'organisme à but lucratif ou d'organisme sans but lucratif et selon le milieu urbain ou rural dans la mesure du possible. Aux fins du présent rapport, seuls les centres qui offrent des services de garde aux enfants âgés de 5 ans ou moins⁴ et qui ne fournissent pas uniquement des services de garde aux enfants d'âge scolaire⁵ ont été pris en compte ($n = 3\,306$).

Mesures

Le 6 avril 2022, les exploitants ou directeurs de services de garde ont fourni des renseignements sur les services offerts, l'inscription des enfants, le personnel, les titres scolaires et la rémunération. Plusieurs options de réponse étaient propres aux catégories nominales d'âge de l'enfant (c.-à-d. les poupons, les bambins, ainsi que les enfants d'âge préscolaire et les enfants d'âge scolaire). Puisque les règlements liés aux groupes d'âge diffèrent dans l'ensemble des secteurs de compétence (Friendly et al., 2020), on a demandé aux répondants de répondre selon la façon dont ces catégories ont été définies au sein de leur secteur de compétence. Par conséquent, il est difficile d'interpréter les comparaisons entre les provinces ou les territoires, car les mêmes catégories nominales peuvent correspondre à différentes tranches d'âge. Il convient de noter que la catégorie d'âge « bambin » n'est pas définie dans certains secteurs de compétence⁶; par conséquent, « bambin » n'était pas une réponse valide.

Les caractéristiques des services de garde en centre comprenaient si elles servaient des enfants d'une catégorie donnée, si elles étaient agréées par les autorités responsables des services de garde d'enfants et le type de service de garde (statut juridique privé sans but lucratif ou administré par l'État⁷, privé à but lucratif). On a également recueilli des renseignements sur les cinq types d'options de services de garde, notamment 1) à plein temps⁸; 2) à temps partiel; 3) avant ou après l'école; 4) pendant les soirées, les fins de semaine ou la nuit et 5) les services de garde en haltes-garderies ou à horaires flexibles. Les répondants ont également indiqué s'ils servaient un ou plusieurs enfants (de tous âges) ayant une incapacité et à qui ils ont fourni des mesures d'adaptation⁹ ou s'ils recevaient une subvention couvrant les frais. De plus, l'enquête a saisi les frais quotidiens de garde à temps plein par enfant (y compris les subventions) demandés par les centres, par catégorie. Les estimations nationales des frais étaient limitées aux centres offrant des options de services de garde à plein temps et exploités à l'extérieur du Québec. Les estimations sur l'inscription des enfants ayant une subvention étaient de même limitées aux régions à l'extérieur du Québec¹⁰.

Les caractéristiques du personnel des centres comprennent les chiffres sur les personnes s'occupant directement des enfants, leurs titres scolaires et leur salaire le 6 avril 2022. Les superviseurs étaient

4. Les services de garde en centre qui offrent des services de garde aux enfants âgés de plus de 5 ans ont été pris en compte dans le cas où ils offrent également des services de garde aux enfants de moins de 6 ans.
5. La base de sondage de l'ECPSG ne comprenait pas les services de garde en centre offrant des programmes avant ou après l'école exploités par des conseils scolaires et, par conséquent, le nombre de ces centres peut avoir été sous-estimé dans certains secteurs de compétence.
6. Plus particulièrement, l'Alberta, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon.
7. Les centres étaient groupés dans cette catégorie en fonction de leur statut juridique d'organisme sans but lucratif ou du fait qu'ils étaient exploités par un organisme gouvernemental, comme un conseil ou un district scolaire, une municipalité, un district régional ou une autorité en matière de santé publique.
8. « À plein temps » fait référence à six heures par jour ou plus pour toute la semaine, et « à temps partiel » fait référence à six heures ou plus par jour pour une partie de la semaine ou moins de six heures par jour pendant jusqu'à toute la semaine.
9. « Mesure d'adaptation » fait référence à toute partie de l'environnement, du programme ou du matériel du service de garde qui a été conçue ou modifiée pour encourager ou faciliter la pleine participation d'un enfant ayant une incapacité aux activités quotidiennes.
10. Au Québec, certains centres offrent des places à contribution réduite, tandis que d'autres centres ne sont pas admissibles, bien que les crédits d'impôt pour enfants soient utilisés pour contrebalancer les frais (Revenu Québec, 2022). Par conséquent, il est difficile d'interpréter une moyenne de l'ensemble des centres dans la province ou comme faisant partie d'un total national.

compris dans les chiffres des membres du personnel, car ils pourraient également avoir des responsabilités en matière de soins. Les étudiants et les bénévoles non payés, le personnel de soutien ou les employés en congé¹¹ ont été exclus. Pour caractériser le profil d'éducation et de formation des membres du personnel des centres, le ratio du total des membres du personnel (à plein temps et à temps partiel) ayant un certificat ou un diplôme en EPE (formation postsecondaire d'un à trois ans) ou un grade de niveau supérieur en EPE (diplôme de premier cycle de quatre ans ou une formation de cycle supérieur) par rapport au total des membres du personnel a été calculé. Les centres étaient caractérisés comme ayant moins d'un tiers, entre un tiers et deux tiers ou plus de deux tiers du total des membres du personnel s'occupant directement des enfants qui ont un certificat ou un diplôme en EPE ou un grade de niveau supérieur. Les directeurs et les exploitants des centres ont aussi signalé s'ils respectaient les exigences provinciales et territoriales en matière de formation du personnel. Les réponses comprenaient si le centre a) dépassait les exigences provinciales et territoriales relatives au nombre d'employés qualifiés en EPE, b) respectait les exigences, c) avait la permission de mener ses activités avec moins d'employés qualifiés en EPE que nécessaire ou d) avait réduit le nombre de places exploitées en raison de l'incapacité à répondre aux exigences¹². Les taux horaires les plus souvent payés aux superviseurs et aux employés avec ou sans formation en EPE étaient également indiqués.

Les répondants ont déclaré avoir subi des répercussions négatives liées à la COVID-19 au cours de l'année précédant l'interview, notamment un nombre moins élevé d'inscriptions ou d'enfants, la difficulté à recruter et à maintenir en poste des employés qualifiés pour s'occuper des enfants, la perte d'employés en raison de préoccupations de santé liées à la COVID-19, la perte ou la réduction de financement du gouvernement, le report du loyer des locaux commerciaux, les coûts associés spécifiquement aux exigences en matière de santé et de sécurité liées à la COVID-19¹³, la difficulté à maintenir les règlements gouvernementaux associés aux exigences en matière de santé et de sécurité liées à la COVID-19, la fermeture temporaire des entreprises, une perte de revenu antérieure ou permanente et d'autres répercussions. Les répondants pouvaient sélectionner toutes les répercussions qui s'appliquaient à eux.

Stratégie analytique

Des analyses descriptives ont examiné les caractéristiques générales des services de garde en centre, les services offerts, l'inscription, le personnel, les titres scolaires et la rémunération à l'échelle nationale. Afin de réduire le biais dans les estimations de la moyenne liées aux valeurs invraisemblablement élevées (valeurs aberrantes), les chiffres relatifs à l'inscription, à la dotation et aux frais qui se trouvent dans le 99^e centile ou qui sont supérieurs à celui-ci ont été exclus. Les chiffres des moyennes ont été calculés seulement pour les centres admissibles qui offraient les types de services respectifs. Il faut faire preuve d'une certaine prudence lors de l'interprétation des totalisations nationales de l'ensemble des catégories nominales, car celles-ci ont été regroupées pour tous les secteurs de compétence provinciaux et territoriaux qui utilisent différentes définitions de groupes d'âge.

Des tableaux croisés entre les caractéristiques descriptives des services de garde en centre et des indicateurs de répercussion sélectionnés ont été préparés, et les différences entre les groupes ont été examinées à l'aide de tests t non appariés. Les différences entre les caractéristiques des services de garde en centre qui ont été les plus touchés par la COVID-19 par rapport à ceux qui ont été les moins touchés pourraient fournir une explication des effets potentiels de la pandémie de COVID-19 sur la

11. Ces exclusions s'appliquent également à toutes les caractéristiques de l'enquête relatives au personnel des centres (titres scolaires, salaires).

12. Les exigences provinciales et territoriales énoncent la proportion d'employés qui doivent posséder un diplôme en EPE et pourraient être propres à l'âge des enfants (Friendly et al., 2020).

13. Comme celles liées à l'utilisation d'équipement de protection individuelle, au nettoyage supplémentaire et à l'établissement de pratiques en matière d'éloignement physique.

prestation de services de garde. Ces résultats ne devraient pas être interprétés comme des effets de causalité de la pandémie, car toute différence dans les données transversales ne peut pas nécessairement être attribuée à la pandémie sans examiner les niveaux observés avant la pandémie et tenir compte d'autres facteurs. Des analyses ont été effectuées dans la version 8.3 du SAS Enterprise Guide à l'aide de macros du Système généralisé d'estimation (G-Est 2.03.004) pour l'estimation par domaine et l'estimation de la variance (Statistique Canada, 2022d).

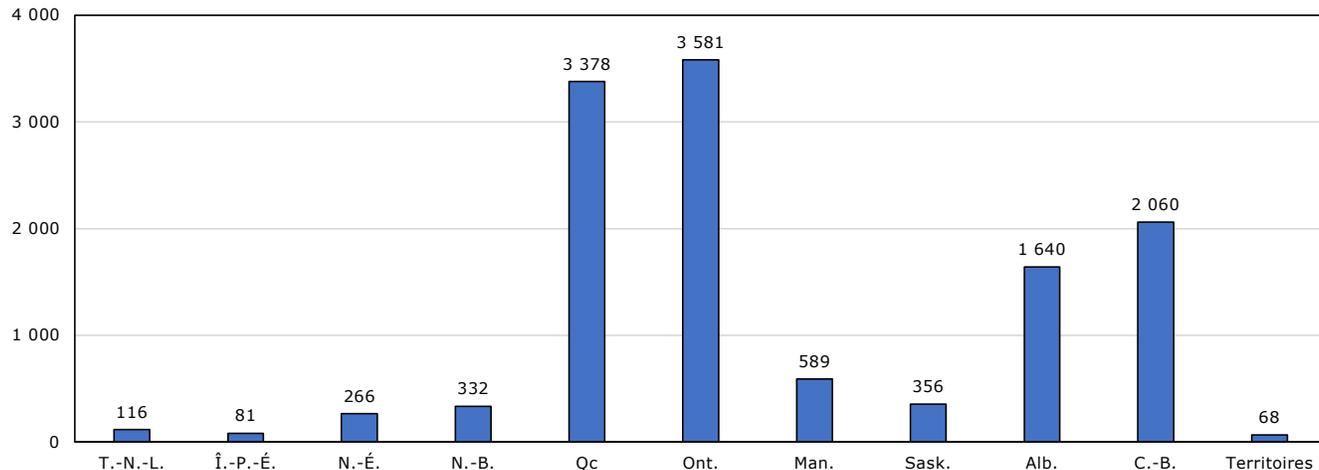
Résultats

On estime qu'il y avait environ 12 664 services de garde en centre dans l'ensemble du Canada fournissant des soins aux enfants âgés de 0 à 5 ans en avril 2022 (voir le graphique 1 pour les estimations provinciales et territoriales). Ces centres accueillait environ 565 000 enfants à plein temps et 152 200 enfants à temps partiel dans l'ensemble du Canada. Environ la moitié des services de garde en centre accueillait des nourrissons (54 %), près des trois quarts accueillait des bambins (73 %) ¹⁴ et environ 9 sur 10 accueillait des enfants d'âge préscolaire (91 %; voir le tableau 1). Dans la sous-population de l'ECPSG qui fournissait des soins aux enfants âgés de 0 à 5 ans, 4 services de garde sur 10 accueillait aussi des enfants d'âge scolaire (39 %). Environ 9 services de garde en centre sur 10 étaient agréés par les autorités responsables des services de garde, 2 % étaient non agréés et 8 % avaient un statut incertain. La moitié des services de garde en centre ont déclaré un statut juridique privé sans but lucratif ou étaient administrées par l'État (50 %). Environ 9 services de garde en centre sur 10 offraient des services de garde à plein temps (88 %), deux tiers offraient des services de garde à temps partiel (66 %) et un tiers offrait des services de garde avant ou après l'école (37 %). Les options moins courantes comprenaient les services de garde en haltes-garderies ou les services de garde à horaires flexibles (16 %) et les services de garde pendant les soirées, les fins de semaine ou la nuit (2 %). Les services de garde à temps partiel, mais pas les services de garde à plein temps, étaient offerts par 1 centre sur 10. Les centres qui offraient des services de garde à plein temps comptaient, en moyenne, 51 enfants inscrits à plein temps et les centres qui offraient des services de garde à temps partiel comptaient 21 enfants inscrits à temps partiel. Un peu moins de la moitié des centres accueillait au moins un enfant ayant une incapacité (43 %), et 85 % des centres comptaient au moins un enfant bénéficiant d'une place subventionnée. En ce qui concerne les centres qui offrent des services de garde à plein temps à l'extérieur du Québec, les frais quotidiens (y compris les subventions) les plus élevés étaient pour la garde de poupons (52,10 \$) et les plus faibles étaient pour la garde d'enfants d'âge scolaire (30,80 \$).

14. Cette catégorie d'âge n'était pas définie au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, en Alberta ou dans les territoires; cette estimation reflète toutes les autres régions au Canada.

Graphique 1
Services de garde en centre selon les provinces et les territoires, Canada, avril 2022

nombre de services de garde en centre



Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur la prestation de services de garde, 2022.

Tableau 1
Caractéristiques des services de garde offerts en centre, Canada, avril 2022

	Canada
Chiffres pondérés	12 466
	pourcentage
Caractéristiques des centres	
Fournit des services de garde à des groupes de catégories d'âge¹ (proportion)	
Poupons (alt : aucun poupon inscrit)	54,1
Bambins (alt : aucun bambin inscrit)	72,5
Enfants d'âge préscolaire (alt : aucun enfant d'âge préscolaire inscrit)	91,4
Enfants d'âge scolaire (alt : aucun enfant d'âge scolaire inscrit)	39,3
Agréés par les autorités responsables des services de garde (proportion)	
Agréés	90,6
Non agréés	1,8 ^E
Incertain	7,6
Types de centres (proportion)	
Privés sans but lucratif ou administrés par l'État	49,8
Privés à but lucratif	46,6
Ne sait pas	3,6
Services fournis	
Options offertes dans les centres (proportion)	
Plein temps (alt : n'offre pas cette option)	87,8
Temps partiel (alt : n'offre pas cette option)	66,2
Avant ou après l'école (alt : n'offre pas cette option)	36,8
Soirées, fins de semaine ou nuit (alt : n'offre pas cette option)	1,7
Haltes-garderies ou horaires flexibles (alt : n'offre pas cette option)	15,8
Le centre offre seulement des services à temps partiel (proportion)	
Temps partiel seulement	10,0
Autres options offertes ⁵	90,0
Inscription	
Nombre d'enfants fréquentant un centre à plein temps² (moyenne)	
Tous les groupes d'âge	51,4
Nombre d'enfants fréquentant un centre à temps partiel² (moyenne)	
Tous les groupes d'âge	20,6
Enfants inscrits ayant une incapacité (proportion)	
Toute inscription	43,4
Aucune inscription	56,6
Enfants inscrits ayant une subvention⁶ (proportion)	
Toute inscription	85,2
Aucune inscription	12,9
Ne sait pas	1,9 ^E
Frais quotidiens moyens à plein temps (\$) par enfant^{3,6} (moyenne)	
Poupons	52,1
Bambins	51,0
Enfants d'âge préscolaire	43,7
Enfants d'âge scolaire	30,8
Personnel, titres scolaires et rémunération	
Nombre d'employés s'occupant directement des enfants⁴ à plein temps (moyenne)	
Tous les groupes d'âge	9,7
Nombre d'employés s'occupant directement des enfants⁴ à temps partiel (moyenne)	
Tous les groupes d'âge	3,1
Profil de formation et d'éducation du personnel à plein temps (proportion)	
Moins du tiers du personnel ayant un certificat, un diplôme ou un grade en EPE	15,8
De un à deux tiers du personnel ayant un certificat, un diplôme ou un grade en EPE	32,1
Plus des deux tiers du personnel ayant un certificat, un diplôme ou un grade en EPE	52,0
Situation actuelle en matière de personnel (proportion)	
Dépasse les exigences provinciales ou territoriales relatives au personnel qualifié en EPE	40,0
Répond aux exigences provinciales ou territoriales relatives au personnel qualifié en EPE	47,8
A obtenu l'autorisation de fonctionner avec moins de personnel qualifié en EPE que nécessaire	6,2
A réduit les inscriptions en raison de l'incapacité d'embaucher du personnel qualifié en EPE	6,0
Taux horaire (\$) le plus souvent payé (moyenne)	
Personnel d'encadrement	27,8
Employés ayant un titre ou une formation en EPE	21,9
Employés sans titre ou formation en EPE	18,0

^E À utiliser avec prudence.

- Indiqué par l'inscription de tout enfant dans la catégorie donnée (les catégories varient selon la province et le territoire).
- Représente les moyennes des centres dont le nombre d'enfants inscrits à plein temps ou à temps partiel est autre que zéro.
- Frais quotidiens moyens calculés seulement dans les centres offrant l'option de services de garde à plein temps. À l'exception du Québec.
- Représente les moyennes des centres dont le nombre d'employés travaillant à plein temps ou à temps partiel est autre que zéro.
- Toutes les autres options de services de garde peuvent comprendre les services de garde à plein temps seulement, les services de garde à temps partiel et à plein temps, ainsi que d'autres options de services de garde ne comprenant pas des services de garde à temps partiel ou à plein temps.
- Exclut le Québec de l'échantillon.

Notes : alt = autre option de réponse à l'élément non affiché dans les tableaux par souci de brièveté; EPE = éducation de la petite enfance.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur la prestation de services de garde, 2022.

En moyenne, les services de garde en centre ayant du personnel à plein temps comptaient environ 10 employés (y compris les superviseurs) pour s'occuper directement des enfants à plein temps. Les services de garde en centre qui embauchent des employés à temps partiel comptaient trois employés ou superviseurs à temps partiel pour s'occuper directement des enfants. Dans environ la moitié des services de garde en centre, plus des deux tiers des employés possédaient un certificat, un diplôme ou un grade de niveau supérieur en EPE, tandis que dans 16 % des services de garde en centre, moins du tiers des employés possédaient ces titres. Près de 9 services de garde en centre sur 10 respectaient (48 %) ou dépassaient (40 %) les exigences provinciales ou territoriales en matière de personnel qualifié en EPE. D'autres services de garde en centre étaient autorisés à exercer leurs activités avec un personnel ayant reçu une formation en EPE moins nombreux (6 %) ou une réduction des inscriptions dans le cas où ils n'étaient pas en mesure de respecter les exigences (6 %). Le taux moyen de rémunération horaire (y compris les augmentations salariales) le plus élevé observé était celui du personnel d'encadrement (27,80 \$). Il était également plus élevé pour les employés qualifiés en EPE (21,90 \$) que pour les employés n'ayant pas ces titres (18,00 \$).

Le tableau 2 présente la proportion de services de garde en centre ayant ou n'ayant pas été touchés de façon négative au cours de l'année précédente en raison de la pandémie de COVID-19. Le nombre médian de répercussions négatives était trois, et environ 5 % des services de garde en centre n'avaient signalé aucune répercussion négative, 42 % en avaient signalé d'une à trois et 53 % en avaient signalé quatre ou plus. Les répercussions les plus courantes étaient les coûts associés spécifiquement aux exigences en matière de santé et de sécurité liées à la COVID-19 (68 %), la difficulté à recruter et à maintenir en poste des employés qualifiés pour s'occuper des enfants (62 %), et le nombre moins élevé d'inscriptions ou d'enfants (61 %). La répercussion la moins couramment signalée était le report du loyer des locaux commerciaux (6 %). Plusieurs répercussions étaient corrélées les unes avec les autres. Par exemple, les répercussions relatives à la difficulté à recruter et à maintenir en poste des employés qualifiés pour s'occuper des enfants étaient largement associées à la perte d'employés en raison de préoccupations de santé liées à la COVID-19 (coefficient de corrélation $\phi = 0,37$) et les répercussions relatives au nombre moins élevé d'inscriptions ou d'enfants étaient associées à une perte de revenu antérieure ou permanente ($\phi = 0,34$).

Tableau 2

Répercussions négatives sur les services de garde offerts en centre en raison de la COVID-19 au cours de l'année précédente, Canada, avril 2022

Répercussions négatives	Réponse	
	Oui	Non
	pourcentage	
Moins d'inscriptions ou moins d'enfants	61,3	38,7
Difficulté à recruter et à maintenir en poste des employés qualifiés pour s'occuper des enfants	62,0	38,0
Perte d'employés en raison de préoccupations de santé liées à la COVID-19	45,1	54,9
Perte ou réduction du financement gouvernemental	18,1	81,9
Report du loyer des locaux commerciaux	6,4	93,6
Coûts associés spécifiquement aux exigences en matière de santé et de sécurité liées à la COVID-19 ¹	67,7	32,3
Difficulté à maintenir les règlements gouvernementaux associés aux exigences en matière de santé et de sécurité liées à la COVID-19	32,9	67,1
Fermeture temporaire des entreprises	42,3	57,7
Perte de revenu antérieure ou permanente	37,4	62,6
Autres	4,6	95,4

1. Coûts liés, par exemple, aux ratios, à l'éloignement physique, à l'utilisation d'équipement de protection individuelle et au nettoyage supplémentaire.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur la prestation de services de garde, 2022.

Le tableau 3 montre les caractéristiques des services de garde en centre selon les trois répercussions les plus courantes : (a) le nombre moins élevé d'inscriptions ou d'enfants, (b) la difficulté à recruter et à maintenir en poste des employés qualifiés pour s'occuper des enfants, et (c) les coûts associés spécifiquement aux exigences en matière de santé et de sécurité liées à la COVID-19. Les services de garde en centre qui ont été touchés au cours de la dernière année par le nombre moins élevé d'inscriptions ou d'enfants ainsi que la difficulté à recruter et à maintenir en poste des employés qualifiés dans les services de garde étaient plus susceptibles d'avoir offert des services de garde aux enfants d'âge scolaire au moment de l'enquête, d'avoir eu tendance à imposer des frais quotidiens plus élevés et à accueillir des enfants qui bénéficiaient d'une place subventionnée. En outre, les services de garde en centre qui ont été touchés au cours de la dernière année par le nombre moins élevé d'inscriptions ou d'enfants comptaient proportionnellement moins d'employés possédant un grade de niveau supérieur en EPE. Au moment de l'enquête, les services de garde en centre qui ont éprouvé de la difficulté à recruter et à maintenir en poste des employés qualifiés pour s'occuper des enfants affichaient une moyenne plus élevée du nombre d'inscriptions à plein temps, comptaient un peu plus d'employés, et étaient plus susceptibles d'avoir réduit le nombre d'inscriptions ou obtenu l'autorisation d'exercer leurs activités avec moins de personnel qualifié en EPE qu'il est exigé. Les services de garde en centre touchés par les coûts associés spécifiquement aux exigences en matière de santé et de sécurité liées à la COVID-19 étaient quelque peu plus susceptibles d'être agréés, privés sans but lucratif ou administrés par l'État, et d'offrir des mesures d'adaptation aux enfants ayant une incapacité.

Tableau 3
Caractéristiques des services de garde offerts en centre selon certaines répercussions négatives de la pandémie de COVID-19 au cours de l'année précédente, Canada, avril 2022

	Moins d'inscriptions ou moins d'enfants			Difficulté à recruter et à maintenir en poste des employés qualifiés pour s'occuper des enfants			Coûts associés spécifiquement aux exigences en matière de santé et de sécurité liées à la COVID-19		
	Oui	Non	Variation	Oui	Non	Variation	Oui	Non	Variation
Chiffres pondérés	7 644	4 822	2 821	7 733	4 733	3 000	8 436	4 030	4 406
	pourcentage								
Caractéristiques des centres									
Fournit des services de garde à des groupes de catégories d'âge¹ (proportion)									
Poupons (alt : aucun poupon inscrit)	47,9	64,0	-16,1 §	60,4	43,9	16,5 §	54,4	53,5	0,9
Bambins (alt : aucun bambin inscrit)	74,4	70,0	4,4	75,8	66,4	9,4 §	72,8	71,9	1,0
Enfants d'âge préscolaire (alt : aucun enfant d'âge préscolaire inscrit)	93,0	88,9	4,2 §	92,6	89,4	3,2 §	91,4	91,5	-0,1
Enfants d'âge scolaire (alt : aucun enfant d'âge scolaire inscrit)	47,3	26,6	20,7 §	44,0	31,6	12,5 §	39,5	38,9	0,6
Agréées par les autorités responsables des services de garde (proportion)									
Agréées	89,9	91,6	-1,6	91,2	89,6	1,6	91,7	88,3	3,4 §
Non agréées	2,0 ^E	1,4 ^E	0,6	F	3,2 ^E		1,6 ^E	2,2 ^E	-0,5
Incertain	8,0	7,0	1,0	F	7,2		6,7	9,6	-2,9 §
Types de centres (proportion)									
Privés sans but lucratif ou administrés par l'État	49,3	50,6	-1,4	50,2	49,2	0,9	52,4	44,4	7,9 §
Privés à but lucratif	46,6	46,6	0,0	46,2	47,3	-1,1	45,0	50,1	-5,1 §
Ne sait pas	4,1	2,8 ^E	1,3	3,7 ^E	3,5	0,2	2,7	5,5 ^E	-2,8 §
Services fournis									
Options offertes dans les centres (proportion)									
Plein temps (alt : n'offre pas cette option)	84,4	93,3	-8,9 §	93,0	79,3	13,7 §	89,1	85,0	4,2 §
Temps partiel (alt : n'offre pas cette option)	69,4	61,1	8,4 §	66,6	65,5	1,1	68,6	61,2	7,3 §
Avant ou après l'école (alt : n'offre pas cette option)	45,4	23,1	22,3 §	41,4	29,1	12,3 §	36,7	36,8	-0,1
Soirées, fins de semaine ou nuit (alt : n'offre pas cette option)	1,8 ^E	1,5 ^E	0,3	1,5 ^E	2,1 ^E	-0,6	1,8 ^E	1,5 ^E	0,3
Haltes-garderies ou horaires flexibles (alt : n'offre pas cette option)	16,6	14,5	2,1	17,6	12,9	4,7 §	16,1	15,3	0,8
Le centre offre seulement des services à temps partiel (proportion)									
Temps partiel seulement	12,4	6,2	6,2 §	5,1	18,1	-13,0 §	8,9	12,4	-3,5 §
Autres options offertes ⁵	87,6	93,8	-6,2 §	94,9	81,9	13,0 §	91,1	87,6	3,5 §
Inscription									
Nombre d'enfants fréquentant un centre à plein temps² (moyenne)									
Tous les groupes d'âge	47,4	57,4	-10,0 §	54,1	46,1	8,0 §	51,7	50,8	0,9
Nombre d'enfants fréquentant un centre à temps partiel² (moyenne)									
Tous les groupes d'âge	22,4	17,0	5,3 §	19,8	21,8	-1,9	21,3	18,8	2,5
Enfants inscrits ayant une incapacité (proportion)									
Toute inscription	41,0	47,2	-6,2 §	46,6	38,1	8,5 §	45,9	38,1	7,7 §
Aucune inscription	59,0	52,8	6,2 §	53,4	61,9	-8,5 §	54,1	61,9	-7,7 §
Enfants inscrits ayant une subvention⁶ (proportion)									
Toute inscription	86,7	81,1	5,6 §	87,7	81,0	6,8 §	85,7	84,0	1,7
Aucune inscription	12,0	F		11,7	14,9	-3,2	12,2	14,3	-2,1
Ne sait pas	1,2 ^E	F		0,6 ^E	4,1 ^E	-3,6 §	2,1 ^E	1,6 ^E	0,4
Frais quotidiens moyens à plein temps (\$) par enfant^{3,6} (moyenne)									
Poupons	53,6	48,8	4,7 §	54,1	47,4	6,7 §	52,8	50,8	2,1
Bambins	52,3	47,6	4,7 §	52,0	48,1	3,9 §	51,7	49,5	2,2
Enfants d'âge préscolaire	44,7	41,1	3,6 §	44,8	41,2	3,6 §	44,6	41,5	3,1 §
Enfants d'âge scolaire	31,2	29,8	1,4	31,6	28,7	2,9 §	31,1	30,3	0,8

^E À utiliser avec prudence.

F Trop peu fiable pour être publié.

§ : La variation des estimations est importante sur le plan statistique ($p < 0,05$).

1. Indiqué par l'inscription de tout enfant dans la catégorie donnée (les catégories varient selon la province et le territoire).

2. Représente les moyennes des centres dont le nombre d'enfants inscrits à plein temps ou à temps partiel est autre que zéro.

3. Frais quotidiens moyens calculés seulement dans les centres offrant l'option de services de garde à plein temps.

4. Représente les moyennes des centres dont le nombre d'employés travaillant à plein temps ou à temps partiel est autre que zéro.

5. Toutes les autres options de services de garde peuvent comprendre les services de garde à plein temps seulement, les services de garde à temps partiel et à plein temps, ainsi que d'autres options de services de garde ne comprenant pas des services de garde à temps partiel ou à plein temps.

6. Exclut le Québec de l'échantillon.

Notes : Certaines estimations sont supprimées pour garantir la fiabilité et la confidentialité; alt = autre option de réponse à l'élément non affiché dans les tableaux par souci de brièveté.

EPE = éducation de la petite enfance.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur la prestation de services de garde, 2022.

Tableau 3
Caractéristiques des services de garde offerts en centre selon certaines répercussions négatives de la pandémie de COVID-19 au cours de l'année précédente, Canada, avril 2022 (suite)

	Moins d'inscriptions ou moins d'enfants			Difficulté à recruter et à maintenir en poste des employés qualifiés pour s'occuper des enfants			Coûts associés spécifiquement aux exigences en matière de santé et de sécurité liées à la COVID-19		
	Oui	Non	Variation	Oui	Non	Variation	Oui	Non	Variation
pourcentage									
Personnel, titres scolaires et rémunération									
Nombre d'employés s'occupant directement des enfants⁴ à plein temps (moyenne)									
Tous les groupes d'âge	9,1	10,7	-1,6 \$	10,6	8,2	2,4 \$	9,9	9,4	0,5
Nombre d'employés s'occupant directement des enfants⁴ à temps partiel (moyenne)									
Tous les groupes d'âge	3,0	3,1	-0,1	3,2	2,8	0,4 \$	3,1	2,9	0,2
Profil de formation et d'éducation du personnel à plein temps (proportion)									
Moins du tiers du personnel ayant un certificat, un diplôme ou un grade en EPE	17,6	13,0	4,6 \$	15,5	16,5	-1,0	15,2	17,2	-2,0
De un à deux tiers du personnel ayant un certificat, un diplôme ou un grade en EPE	33,4	30,1	3,3	33,6	29,7	3,9	33,5	29,1	4,4
Plus des deux tiers du personnel ayant un certificat, un diplôme ou un grade en EPE	49,0	56,9	-7,9 \$	51,0	53,8	-2,9	51,3	53,7	-2,4
Situation actuelle en matière de personnel (proportion)									
Dépasse les exigences provinciales ou territoriales relatives au personnel qualifié en EPE	37,3	44,3	-7,0 \$	37,7	43,9	-6,2 \$	41,1	37,7	3,4
Répond aux exigences provinciales ou territoriales relatives au personnel en EPE	50,0	44,4	5,6 \$	47,1	49,1	-2,0	46,7	50,2	-3,5
A obtenu l'autorisation de fonctionner avec moins de personnel qualifié en EPE que nécessaire	5,5	7,2	-1,6	7,3	4,3	3,0 \$	5,8	6,9	-1,1
A réduit les inscriptions en raison de l'incapacité d'embaucher du personnel qualifié en EPE	7,2	4,1	3,1 \$	7,9	2,8 ^E	5,1 \$	6,3	5,2 ^E	1,2
Taux horaire (\$) le plus souvent payé (moyenne)									
Personnel d'encadrement	27,0	29,2	-2,2 \$	28,1	27,3	0,9 \$	28,1	27,1	1,0 \$
Employés ayant un titre ou une formation en EPE	21,4	22,6	-1,2 \$	21,9	21,7	0,2	21,9	21,8	0,1
Employés sans titre ou formation en EPE	17,7	18,6	-0,9 \$	18,1	18,0	0,1	18,0	18,1	-0,1

^E À utiliser avec prudence.

F Trop peu fiable pour être publié.

\$: La variation des estimations est importante sur le plan statistique ($p < 0,05$).

1. Indiqué par l'inscription de tout enfant dans la catégorie donnée (les catégories varient selon la province et le territoire).

2. Représente les moyennes des centres dont le nombre d'enfants inscrits à plein temps ou à temps partiel est autre que zéro.

3. Frais quotidiens moyens calculés seulement dans les centres offrant l'option de services de garde à plein temps.

4. Représente les moyennes des centres dont le nombre d'employés travaillant à plein temps ou à temps partiel est autre que zéro.

5. Toutes les autres options de services de garde peuvent comprendre les services de garde à plein temps seulement, les services de garde à temps partiel et à plein temps, ainsi que d'autres options de services de garde ne comprenant pas des services de garde à temps partiel ou à plein temps.

6. Exclut le Québec de l'échantillon.

Notes : Certaines estimations sont supprimées pour garantir la fiabilité et la confidentialité; alt = autre option de réponse à l'élément non affiché dans les tableaux par souci de brièveté. EPE = éducation de la petite enfance.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur la prestation de services de garde, 2022.

Discussion

Le présent rapport donne un aperçu des centres offrant des services de garde aux enfants âgés de 5 ans ou moins, en date d'avril 2022, y compris les caractéristiques des centres qui ont éprouvé ou non des répercussions négatives sur leurs activités au cours de la dernière année en raison de la COVID-19. Au printemps 2022, un nombre estimatif de 12 664 centres dans l'ensemble du Canada ont offert des services de garde à des enfants de 0 à 5 ans, accueillant 717 200 enfants à plein temps ou à temps partiel. La plupart des centres offraient des services de garde aux enfants qui s'inscrivent dans les catégories des bambins ou des enfants d'âge préscolaire, étaient agréés, offraient des options de services de garde à plein temps, accueillait un ou plusieurs enfants bénéficiant d'une place subventionnée, et respectaient ou dépassaient les exigences provinciales ou territoriales relatives au nombre d'employés qualifiés en EPE. Environ la moitié des services de garde en centre étaient sans but lucratif ou étaient administrées par l'État et avaient pris des mesures d'adaptation pour accueillir au moins un enfant ayant une incapacité, et plus de deux tiers de leur personnel étaient titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade de niveau supérieur en EPE.

En moyenne, les services de garde en centre ont accueilli un plus grand nombre d'enfants inscrits à plein temps que d'enfants inscrits à temps partiel et ont embauché plus d'employés à plein temps que d'employés à temps partiel. Les options moins courantes comprenaient les services de garde en haltes-garderies ou les services de garde à horaires flexibles (16 %) et les services de garde pendant les soirées, les fins de semaine ou la nuit (2 %). Cela correspond à une étude précédente qui laisse entendre qu'il existe peu d'options de services de garde pour les parents qui ont un horaire de travail atypique (Lero et al., 2021). Bien que 9 services de garde en centre sur 10 étaient agréés, on comptait un plus grand nombre de services de garde en centre qui étaient incertains de leur statut que de centres désignés comme non agréés. Une analyse subséquente a laissé entendre que les centres offrant uniquement des services de garde à temps partiel étaient 11 points de pourcentage moins susceptibles d'être agréés (81 %, non indiqué) que les autres centres (92 %). Cela correspond aux services de garde éducatifs et aux services de garde préscolaires offerts pour une partie de la journée qui bénéficient d'une exemption de permis dans quelques secteurs de compétence (Friendly et al., 2020).

Au cours de la dernière année, presque tous les services de garde en centre ont éprouvé au moins une répercussion négative touchant leurs activités en raison de la COVID-19, les répercussions les plus courantes étant les coûts associés spécifiquement aux exigences en matière de santé et de sécurité liées à la COVID-19, le nombre moins élevé d'inscriptions ou d'enfants ainsi que la difficulté à recruter et à maintenir en poste des employés qualifiés pour s'occuper des enfants. Il est toutefois fort probable que les répercussions liées à la COVID-19 varient considérablement d'un service de garde en centre à l'autre et qu'elles soient liées à des caractéristiques inobservables propres à la situation unique de chaque service de garde, ou aux règlements ou mesures de soutien des provinces, des territoires ou des municipalités (p. ex. les politiques ou les programmes de financement).

Limites

L'ECPSG possède plusieurs limites. La plupart des services de garde exercent leurs activités selon des critères d'attribution de permis établis par leur province ou territoire respectif qui précisent différentes définitions des catégories d'âge d'enfants, différentes exigences en matière de formation en EPE du personnel de service de garde en centre, différentes tailles de groupe maximales, différents ratios éducateurs-enfants et d'autres critères (Friendly et al., 2020). Bien que l'enquête et les analyses aient tenu compte de l'inscription et de la dotation selon la catégorie d'âge propre à la province ou au territoire, l'agrégation de ces catégories à l'échelle nationale devrait être interprétée avec prudence, car elles représentent des catégories nominales, et non des tranches d'âge précises.

D'autres limites sont liées à la base de sondage. Tout d'abord, cette base est tirée du Registre des entreprises du Canada et des listes de fournisseurs de services de garde agréés et réglementés accessibles au public, qui peuvent exclure certains services de garde en centre¹⁵. Par exemple, certains services de garde en centre sont administrés par des écoles ou des conseils scolaires (ce qui est courant au Québec) qui offrent des services de garde avant et après l'école aux élèves de la maternelle (âgés de 4 à 5 ans) et ne figureraient pas dans le Registre des entreprises sous le code SCIAN des services de garde, et ne seraient pas agréés à titre de fournisseurs de services de garde par leur province ou territoire. Des enquêtes futures tireraient profit de l'utilisation de listes à jour complètes des services de garde (par opposition au recours aux renseignements accessibles au public). La base de sondage ne comprend pas les fournisseurs de services de garde qui n'étaient pas en activité au moment de la collecte de données (p. ex. ceux qui ont peut-être fermé en raison de la pandémie). Par conséquent, il est possible que les constatations liées aux répercussions de la pandémie sous-estiment les expériences vécues par les services de garde en centre les plus touchés.

Les limites devraient également être indiquées avec certaines des questions de l'enquête. Tout d'abord, les répondants ont peut-être éprouvé de la difficulté à déclarer les frais des services de garde « y compris les subventions » conformément au questionnaire. Les modèles de financement varient selon le secteur de compétence — les parents peuvent effectuer un paiement intégral des frais à l'avance (ils reçoivent ensuite une subvention), tandis que dans d'autres secteurs de compétence, la subvention est reçue directement par le service de garde en centre. Certains secteurs de compétence fournissent des subventions de fonctionnement ou d'autres types de financement pour contrebalancer les frais affichés, et d'autres ont une limite ou un plafond établi pour les frais. Ensuite, la question des salaires comprenait les augmentations salariales, mais excluait les prestations complémentaires provinciales. Toutefois, la nomenclature de ces paiements complémentaires varie d'un secteur de compétence à l'autre. Par exemple, à Terre-Neuve-et-Labrador, le personnel admissible reçoit un « supplément pour l'éducation » en plus du salaire horaire minimum de 16 \$ à 18 \$ (Beach et al., en préparation). Il n'est pas clair si les répondants ont intégré diverses formes de compléments salariaux, et cela pourrait avoir une incidence sur les résultats. Enfin, les résultats concernant la proportion de services de garde en centre qui répondent aux exigences en matière d'attribution de permis étaient généralement plus élevés que ceux indiqués dans les données administratives (Friendly et al., 2020). Cette question mérite une étude plus poussée. Il convient de noter que les exigences en matière d'attribution de permis concernant les titres scolaires du personnel, un élément clé de l'attribution de permis, varient considérablement d'un secteur de compétence à l'autre.

15. Il s'agit probablement plutôt d'un enjeu pour les services de garde en milieu familial, car bon nombre de provinces et de territoires ne publient pas de dossiers publics des services de garde d'enfants en milieu familial. Par conséquent, les études doivent s'appuyer entièrement sur le Registre des entreprises pour saisir ces types de service de garde.

Conclusions et orientations futures

La présente étude est la première faisant état des estimations nationales par rapport à la prestation de services de garde dans des centres accueillant des enfants âgés de 0 à 5 ans. Ces résultats fournissent une description des caractéristiques des services de garde en centre en date d'avril 2022, avant la mise en œuvre de la plupart des ententes bilatérales fédérales, provinciales et territoriales, ainsi que les répercussions négatives de la COVID-19 sur la prestation de services de garde en centre. Des recherches futures pourraient explorer les changements relatifs à ces caractéristiques au fil du temps, ainsi qu'une analyse plus poussée des caractéristiques des services de garde en centre ayant éprouvé les répercussions les plus négatives de la pandémie. Les caractéristiques qui justifient une étude plus poussée comprennent la taille du service de garde offert en centre (c.-à-d. le nombre d'enfants accueillis), ainsi que le lieu géographique (la province ou le territoire, les services de garde en milieu rural par rapport aux services de garde en milieu urbain). Bien que le présent rapport soit axé sur les centres offrant des services de garde aux enfants âgés de 0 à 5 ans, les renseignements sur les services de garde en milieu familial agréés, les services de garde en milieu familial non agréés et les centres qui offrent principalement des services de garde aux enfants d'âge scolaire pourraient faire l'objet d'un examen dans le cadre de rapports futurs. Cette étude met également en évidence l'importance de tenir une collecte systématique de données à jour (p. ex. cycles itératifs de l'ECPSG) sur les services de garde afin de surveiller le contexte des services de garde. Étant donné l'ampleur des modifications apportées aux politiques à l'heure actuelle pour améliorer l'abordabilité, l'accessibilité, l'inclusion, la souplesse et la qualité des services de garde, des recherches plus poussées et une collecte de données continue concernant la prestation de services de garde seront essentielles pour mesurer les répercussions sur ce secteur ainsi que sur les familles et les enfants canadiens.

Bibliographie

Beach, J., M. Friendly, T. Nguyen, S. Mohammed, P. Borge Noguera, M. Yaylor, L. Rothman et B. Forer. *Early Childhood Education and Care in Canada 2021*, Toronto, Childcare Resource and Research Unit. Sous presse.

Bigras, N., C. Bouchard, G. Cantin, L. Brunson, S. Coutu, L. Lemay, M. Tremblay, C. Japel et A. Charron. 2010. « A Comparative Study of Structural and Process Quality in Center-Based and Family-Based Child Care Services », *Child & Youth Care Forum*, vol. 39, n° 3, p. 129-150.

Bushnik, T. 2006. « La garde des enfants au Canada », *Série de documents de recherche sur les enfants et les jeunes*, produit 89-599-MWF – n° 3 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-599-m/89-599-m2006003-fra.htm>

Cleveland, G. 2022. « Early Learning and Child Care in Canada: Where Have We Come From, Where Are We Going? », *IRPP Insight*, n° 44, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques.

Cleveland, G., B. Forer, D. Hyatt, C. Japel et M. Krashinsky. 2007. *Final Report: An Economic Perspective on the Current and Future Role of Nonprofit Provision of Early Learning and Child Care Services in Canada*, Toronto, <http://childcarepolicy.net/wp-content/uploads/2013/04/final-report.pdf>

Doherty, G., M. Friendly et B. Forer. 2002. *Child Care by Default or Design? An Exploration of Differences*, « Occasional Paper », n° 18, Université de Toronto, Childcare Resource and Research Unit, Centre for Urban and Community Studies.

Emploi et Développement social Canada. 2017. *Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants*, Ottawa, <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/apprentissage-garde-jeunes-enfants/rapports/2017-cadre-multilateral.html>

Emploi et Développement social Canada. 2022. *Processus d'engagement sur la loi fédérale pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants : Rapport « Ce que nous avons entendu » – novembre 2022*, Ottawa, <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/apprentissage-garde-jeunes-enfants/rapports/rapport-consultations-loi-apprentissage-garde-jeunes-enfants.html>

Findlay, L. 2019. « Les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de 0 à 5 ans dans les provinces et les territoires », *Aperçus économiques*, produit 11-626-X n° 099 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-626-x/11-626-x2019013-fra.htm>

Flanagan, K., J. Beach et P. Varmuza. 2013. *You Bet We Still Care : A Survey of Centre-based Early Childhood Education and Care in Canada – Highlights Report*, Ottawa, Child Care Human Resources Sector Council, <https://childcarecanada.org/documents/research-policy-practice/13/02/you-bet-we-still-care>

Friendly, M. 2019. *A Bad Bargain for Us All: Why the Market Doesn't Deliver Child Care that Works for Canadian Children and Families*, « Occasional Paper », n° 31, Toronto, Childcare Resource and Research Unit.

Friendly, M., L. Feltham, S.S. Mohamed, N.T. Nguyen, R. Vickerson et B. Forer. 2020. *Early Childhood Education and Care in Canada, 2019*, Toronto, Childcare Resource and Research Unit, <https://childcarecanada.org/sites/default/files/ECEC-Canada-2019-full-publication-REV-12-2-21.pdf>

Friendly, M., B. Forer, R. Vickerson et S.S. Mohamed. 2021. « COVID-19 and Childcare in Canada: A Tale of Ten Provinces and Three Territories », *Journal of Childhood Studies*, vol. 46, n° 3, p. 42-52.

Friendly, M., R. Vickerson, S.S. Mohamed, L. Rothman et N.T. Nguyen. 2021. *Risky Business: Child Care Ownership in Canada Past, Present, and Future*, « Occasional Paper », n° 34, Toronto, Childcare Resource and Research Unit.

Fukkink, R.G. et A. Lont. 2007. « Does Training Matter? A Meta-Analysis and Review of Caregiver Training Studies », *Early Childhood Research Quarterly*, vol. 22, n° 3, p. 294-311.

Gouvernement du Canada. 2022. *Mise à jour sur l'épidémiologie de la COVID-19 : mise à jour courante*, <https://sante-infobase.canada.ca/covid-19/mise-a-jour-courante.html> (site consulté le 1^{er} décembre 2022).

Huntsman, L. 2008. *Determinants of Quality in Child Care: A Review of the Research Evidence*, Nouvelle-Galles du Sud, Department of Community Services, http://www.community.nsw.gov.au/data/assets/pdf_file/0020/321617/research_qualitychildcare.pdf (site consulté le 1^{er} décembre 2022).

Irwin, S.H. et D.S. Lero. 2021. *Inclusion Quality — Children with Disabilities in Early Learning and Child Care in Canada*, Wreck Cove, Nouvelle-Écosse, Breton Books.

Kershaw, P., B. Forer et H. Goelman. 2004. *Hidden Fragility: Closure Among Child Care Services in BC*, Université de Colombie-Britannique, Human Early Learning Partnership (rapport préparé pour le Comité des politiques publiques et des lois, rencontre annuelle de l'Association canadienne de science politique, Manitoba, 2004).

Lemieux, T., K. Milligan, T. Schirle et M. Skuterud. 2020. « Initial Impacts of the COVID-19 Pandemic on the Canadian Labour Market », *Canadian Public Policy*, vol. 46, n° S1, p. S55-S65.

Lero, D.S., S. Prentice, M. Friendly, B. Richardson et L. Fraser. 2021. *Non-Standard Work and Child Care in Canada: A Challenge for Parents, Policy Makers, and Child Care Provision*, Toronto, Childcare Resource and Research Unit et Université de Guelph.

Macdonald, D. et M. Friendly. 2020. *En évolution : les frais de garde d'enfants au Canada en 2019*, Ottawa, Centre canadien de politiques alternatives.

Macdonald, D. et M. Friendly. 2021. *Tirer la sonnette d'alarme : répercussions de la COVID-19 sur le secteur des services de garde à l'enfance au Canada*, Ottawa, Centre canadien de politiques alternatives.

Macdonald, D. et M. Friendly. 2022. *Changer les règles du jeu : les provinces et les territoires atteindront-ils les nouveaux objectifs fédéraux en matière de frais de garde d'enfants ? Frais de garde d'enfants au Canada 2021*, Ottawa, Centre canadien de politiques alternatives.

Mathieu, S. 2021. « Unpacking the Childcare and Education Policy Response to the COVID-19 Pandemic: Insights from the Canadian Province of Quebec », *Journal of Childhood Studies*, vol. 46, n° 3, p. 63-78.

Ministère des Finances. 2021. *Budget de 2021 – Un plan d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pancanadien*, Ottawa, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2021/04/budget-de-2021--un-plan-dapprentissage-et-de-garde-des-jeunes-enfants-pancanadien.html>

Ministère des Finances. 2022. *Soutenir l'apprentissage et la garde des jeunes enfants*, Ottawa, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2022/04/soutenir-lapprentissage-et-la-garde-des-jeunes-enfants.html>

Ministère des Finances. 14 février 2022. *Coût de garde quotidien*, http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/outils/garde_fr.asp (site consulté le 1^{er} décembre 2022).

Peisner-Feinberg, E.S., M.R. Burchinal, R.M. Clifford, M.L. Culkin, C. Howes, S.L. Kagan et N. Yazejian. 2001. « The Relation of Preschool Child-Care Quality to Children's Cognitive and Social Developmental Trajectories Through Second Grade », *Child Development*, vol. 72, n° 5, p. 1534-1553.

Revenu Québec. 2022. *Barème des taux du crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants - 2022*, <https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/credit-dimpot-pour-frais-de-garde-denfants/bareme-des-taux-du-credit-dimpot-2021/> (site consulté le 1^{er} décembre 2022).

Slot, P. 2018. « Structural Characteristics and Process Quality in Early Childhood Education and Care: A Literature Review », *Documents de travail de l'OCDE sur l'éducation*, n° 176, Paris, Éditions OCDE.

Statistique Canada. 2021. *Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, novembre 2020*, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210128/dq210128a-fra.htm> (site consulté le 1^{er} décembre 2022).

Statistique Canada. 2022a. *Familles de recensement avec un ou deux soutiens selon le nombre d'enfants – Tableau : 11-10-0028-01*, https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110002801&request_locale=fr (site consulté le 1^{er} décembre 2022).

Statistique Canada. 2022b. *Enquête sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, 2022*, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220601/dq220601a-fra.htm> (site consulté le 1^{er} décembre 2022).

Statistique Canada. 2022c. « Enquête canadienne sur la prestation de services de garde (ECPSG) », *Enquêtes et programmes statistiques*, https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5338 (site consulté le 1^{er} décembre 2022).

Statistique Canada. 2022d. *G-est 2.03.004 [SAS Macro]*, Ottawa, Statistique Canada.

Uppal, S. et K. Savage. 2021. « Le personnel des services de garde d'enfants au Canada », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/75-006-x/2021001/article/00005-fra.pdf>

van Huizen, T. et J. Plantenga. 2018. « Do Children Benefit from Universal Early Childhood Education and Care? A Meta-Analysis of Evidence from Natural Experiments », *Economics of Education Review*, vol. 66, p. 206-222.

Vickerson, R., M. Friendly, B. Forer, S.S. Mohamed et N.T. Nguyen. 2022. *One Year Later: Follow Up Results from a Survey on COVID-19 and Child Care in Canada*, Toronto, Childcare Resource and Research Unit, <https://childcarecanada.org/publications/other-publications/22/01/one-year-later-follow-results-survey-covid-19-and-child-care>

Zhang, S., R. Garner, L. Heidinger et L. Findlay. 2021. « Le recours par les parents aux services de garde d'enfants et les différences dans l'utilisation de ces services selon la situation d'emploi de la mère », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2021001/article/00007-fra.htm>